

FICHE 8 CONTRIBUER A LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

DESCRIPTION DE LA MISSION

- ✓ Dans le cadre de cette mission, les volontaires seront mobilisés pour aider les jeunes en situation de décrochage scolaire et leur permettre un retour en formation.
- ✓ Ils joueront un rôle de parrains mais aussi de tiers neutres entre l'école et l'élève afin de leur redonner confiance dans l'école.
- ✓ Les volontaires auront comme rôle de :
 - **Prévenir l'abandon scolaire précoce au sein des établissements scolaires**
 - Organiser des entretiens réguliers avec les jeunes en risque de décrochage scolaire, répondre à leurs questions, les rassurer.
 - A partir de ces discussions, faire le lien entre les élèves et les professeurs pour résoudre les difficultés éventuelles.
 - Aider les jeunes à valoriser les connaissances et compétences acquises pour leur redonner confiance dans l'école, par exemple au travers d'ateliers interactifs en groupe.
 - Informer les élèves et leurs familles sur les acteurs de l'insertion et l'emploi pouvant les aider à trouver leur voie.
 - Permettre à ces jeunes de rencontrer des professionnels dans les secteurs d'activité qui les intéressent.
 - **Accompagner les jeunes sortis du système scolaire dans leur retour en formation, dans le cadre des Missions de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)**
 - Participer aux activités de remobilisation proposées par les Missions de Lutte contre le Décrochage Scolaire aux jeunes.
 - Proposer de nouvelles activités de remobilisation ludiques (théâtre, sport, loisirs créatifs).
 - Aider les jeunes en situation de décrochage scolaire dans leurs démarches et dans leur parcours, notamment en les accompagnant dans leurs entretiens avec les acteurs de l'insertion et de l'éducation.
 - Faciliter la mise en confiance des jeunes en valorisant leurs réussites et en les aidant à résoudre leurs problèmes éventuels.
 - Entretenir, en tant que parrain, le contact avec les jeunes ayant suivi des actions des MLDS pour connaître le parcours qu'ils ont suivi ensuite.
 - Proposer à ces jeunes ayant suivi des actions à la MLDS et ayant réussi à raccrocher de venir témoigner auprès des jeunes inscrits à la MLDS et espérant retourner en formation.
 - **Favoriser l'information des jeunes décrocheurs et de leurs familles dans les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD).**
 - Informer les jeunes et leurs familles sur le rôle et les activités des plates-formes dont le but est d'identifier et de proposer aux jeunes sortis du système scolaire une solution de retour en formation ou professionnelle adaptée à leurs souhaits.
 - Participer aux rencontres entre les acteurs des plateformes et les jeunes en situation de décrochage scolaire : les aider à définir quel projet ils envisagent et par la suite les accompagner dans leurs démarches (entretiens avec les missions locales, les centres d'information jeunesse, inscription à des formations etc.) en tant que parrain.
 - **Informar les jeunes au sein des structures qu'ils fréquentent sur leurs droits en matière d'accompagnement pour le retour en formation.**
 - Favoriser l'accès des jeunes à l'information et aux droits sur le retour en formation.
 - Faciliter les prises de contact avec les jeunes lors de la campagne de communication sur le droit au retour en formation.
 - Démarcher les acteurs en contact avec les jeunes (éducateurs, animateurs sociaux...) pour leur permettre d'identifier les jeunes en risque de décrochage.
 - Intervenir dans des structures de retour à l'école comme les micro-lycées ou l'école de la deuxième chance.



En outre, en collège les volontaires participeront à « devoirs faits » pour accompagner des petits groupes de collégiens volontaires. Il s'agira de les aider à apprendre une leçon, à faire un exercice, à répondre à une question... Cette mission sera réalisée avec l'appui d'un enseignant coordinateur que les volontaires aideront dans sa tâche.

CADRE DE LA MISSION

- ✓ Les candidatures devront faire l'objet d'un avis après un entretien, conduit par le chef d'établissement ou le directeur de CIO, responsables des actions, des structures de retour à l'école et des réseaux FOQUALE ou son représentant, afin de pouvoir garantir la sécurité corporelle, affective, psychique des élèves dont le suivi et l'accompagnement leur sera confié.
- ✓ **Les volontaires qui interviendront dans le cadre de « devoirs faits » bénéficieront d'une formation spécifique à cette activité.**